



**TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER**

**AFFAIRE DU NAVIRE «NORSTAR»**

***(PANAMA c. ITALIE)***

*Audience publique sur les exceptions préliminaires de l'Italie*

**République italienne**

*Deuxième Tour (22 septembre 2016)*

***3. Conclusions et propositions***

**Mme Gabriella Palmieri**

**(Temps estimé: 5 minutes)**

1. Je donne lecture des conclusions finales de la République d'Italie d'abord en français et à suivre en anglais.

2. Sur la base des motifs indiqués dans les observations préliminaires du 10 mars 2016, dans les observations et conclusions en duplique du 8 juillet 2016 et développés ensuite au cours des ses plaidoiries, la République d'Italie prie l'éminent Tribunal International du Droit de la Mer de dire et de juger :

- a. Le Tribunal n'a pas la compétence à l'égard de la demande présentée par le Panama dans sa Requête déposée auprès du Tribunal le 17 décembre 2015;

et / ou

- b. L'action présentée par le Panama contre l'Italie est irrecevable.

3. For the reasons given in its Written Preliminary Objections dated 10 March 2016, in its Written Observations and Submissions in Reply to Panama's Observations and Submissions of 8 July 2016, and in the course of the present hearing, Italy request that the International Tribunal for the Law of the Sea adjudge and declare that:

- a. The Tribunal lacks jurisdiction with regard to the claim submitted by Panama in its Application filed with the Tribunal on 17 December 2015;

And / or that

- b. The claim brought by Panama against Italy in the instant case is inadmissible.

4. Ainsi, Monsieur le Président et Madame et Messieurs les Juges, se termine mon intervention. Je Vous prie de bien accepter les plus sincères remerciements de la Délégation italienne et mes personnelles. Je désire aussi remercier la Greffe du Tribunal, tout le Personnel du Tribunal et les Interprètes pour leur amabilité et la précieuse et efficace collaboration.

5. Nos très cordiales remerciements vont aussi à la Délégation de la République du Panama.

6. Merci pour Votre attention.

L'Agent de la République d'Italie  
Fabrizio Palmieri